



Service des pèlerinages

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pèlerinage diocésain à LOURDES du 26 avril au 1^{er} mai 2025

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente conformes aux articles L211-7 et L211-23 du Code du tourisme, actualisé au 1er juillet 2018 et aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

PARTICIPATION FINANCIERE :

La participation financière COMPREND (cas général) :

- ✓ Le transport aller et retour en car, depuis les points de rendez-vous (Sallanches, Bons-en-Chablais, Annecy, Thonon, Annemasse, Cluses, Bonneville, La Roche-sur-Foron). Nous nous réservons le droit d'adapter les points de rendez-vous en fonction des inscriptions. Ce transport est facultatif pour les familles. (*)
- ✓ Les taxes de séjour obligatoires (révisables sans préavis)
- ✓ Les logements :
 - Dans les hôtels Lys de Marie, Estival-Arriel, Acadia, National, Florida, Royal, Hollande, Gloria.
 - Dans les hôtels Galilée Windsor, La Croix des Bretons, l'Accueil Notre Dame, le foyer Hospitalet, pour les hospitaliers et accompagnants de personnes malades ou en situation de handicap.
 - A l'accueil Notre Dame pour les pèlerins malades
 - Au Village des Jeunes pour les jeunes lycéens
 - Au petit couvent pour le groupe des CM2
 - A la cité Saint Pierre pour le groupe de la diaconie
 - En appartement Villa Mariale Lourdes pour les familles
 - Dans les hôtels Galilée Windsor, La Croix des Bretons, l'Accueil Notre Dame, le foyer Hospitalet, pour les hospitaliers et accompagnants de personnes malades ou en situation de handicap.
 - A l'accueil Notre Dame pour les pèlerins malades

- ✓ La pension complète : du dîner du 26 avril au pique-nique midi du 1^{er} mai inclus (sauf pour les familles logées à la résidence Villa Mariale qui peuvent choisir d'exclure les repas).
- ✓ Les frais généraux d'inscription, de réservation et d'animation.
- ✓ Assurances : garantie financière, responsabilité civile professionnelle, assistance.

(*) Si vous ne souhaitez pas être transporté pour les trajets aller et retour : une réduction de 100€/ pers. sera appliquée.

La participation financière NE COMPREND PAS :

- ✓ Les pré et post acheminements aux différents points de rendez-vous au départ et au retour du pèlerinage (point de ramassage et de dépose des cars dans le Diocèse)
- ✓ Le déjeuner du 1^{er} jour (aller) : prévoir un repas tiré des sacs
- ✓ Les boissons, les extras et les dépenses personnelles
- ✓ Les pourboires, dons et quêtes
- ✓ Les frais de voyages supplémentaires en cas de retard aux points de rendez-vous (aller comme retour)
- ✓ Toutes prestations non mentionnées dans le programme ou dans la rubrique « comprenant » ci-dessus

HEBERGEMENTS :

Pèlerins en hôtels : Adulte 505 euros / Enfant 330 euros

Les hôtels sont tous des hôtels trois étoiles :

Chambre individuelle, ou « à partager », votre choix est à préciser lors de l'inscription. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre souhait d'hôtel, dans la mesure des disponibilités au jour de la validation de votre inscription. Pour les chambres « à partager », lors de votre inscription, indiquez la ou les personnes avec qui vous souhaitez partager votre chambre. **Attention, si finalement la personne ne peut pas partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé quand même (+ 200 €).**

Liste des hôtels : Hôtel Hollande, Hôtel Lys de Marie, Hôtel Estival - Arriel, Hôtel Acadia, Hôtel National, Hôtel Florida, Hôtel Royal, Hôtel Gloria.

IMPORTANT : Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou adultes qui les accompagnent durant toute la durée du pèlerinage y compris pendant les repas et durant les activités proposées

Hospitaliers en hôtels, au foyer Hospitalet ou à l'accueil Notre Dame

Les hôtels sont tous des hôtels trois étoiles :

Chambre individuelle, ou « à partager », votre choix est à préciser lors de l'inscription. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre souhait d'hôtel, dans la mesure des disponibilités au jour de la validation de votre inscription. Pour les chambres » à partager », lors de votre inscription, indiquez la ou les personnes avec qui vous souhaitez partager votre chambre. **Attention, si finalement la personne ne peut pas partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturée.**

Tarif Etudiant au service des malades : 330 €

Hôtel La Croix Des Bretons : Chambre double ou couple : 540 €, supplément chambre individuelle : + 150€

Hôtel Galilée Windsor : Chambre double ou couple : 505 €, supplément chambre individuelle : + 140€

Foyer Hospitalet : En chambre partagée : 405 €

Accueil Notre Dame : Hospitalier ou hospitalier auxiliaire : 490 €

Pèlerins malades, âgés ou porteurs d'un handicap, accompagnant

Les pèlerins malades, âgés ou porteur d'un handicap, accompagnant sont accompagnés par les hospitaliers / hospitalières et sont hébergés à **l'accueil Notre Dame** en chambre partagée.

- ✓ Pèlerins malades, âgés ou porteur d'un handicap : 445 €
- ✓ Accompagnant d'un pèlerin malade, âgé ou porteur d'un handicap : 485 €

Lycéens brancardiens :

Logés au Village des jeunes : Jeunes : 350 € animateurs : 330 €

Les petits déjeuners seront pris au Village des Jeunes.

Les déjeuners et dîners seront pris au Self Saint Michel.

Groupe des CM2 :

Logés en pension complète au Petit Couvent

Enfants : 330 €

Animateurs : 330 €

Groupe catéchumènes et néophytes :

Logés et en hôtel* :** Chambre double ou couple : 505 euros supplément chambre individuelle : + 200 €

Enfants et étudiants : 330 €

Groupe Tout Handicap

Logés et en pension complète au Foyer Ave Maria : Chambre double ou individuelle

Enfants/Adultes : 350 €

Accompagnants : 450 €

Groupe Diaconie :

Logés en pension complète à La Cité Saint Pierre

Enfants/Adultes : 350 €

Accompagnants : 450€

Groupe Pastorale des Familles :

IMPORTANT : Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou adultes qui les accompagnent durant toute la durée du pèlerinage y compris pendant les repas et durant les activités proposées.

Logements à la résidence hôtelière Villa Mariale en appartement 3/4 personnes ou de 4/5 personnes. **Du 26 avril au 1^{er} mai 2025 :**

Hébergement familial, pour un adulte ou un enfant de 12 à 17 ans

Hébergement seul : 160 € pour le séjour

Hébergement + Petit déjeuner : 170 € pour le séjour

Hébergement + Petit déjeuner + dîner : 245 € pour le séjour

Hébergement + Petit déjeuner + déjeuner + dîner : 280 € pour le séjour

Hébergement familial, pour un enfant de 4 à 11 ans

Hébergement seul : 160 € pour le séjour

Hébergement + Petit déjeuner : 165 € pour le séjour
Hébergement + Petit déjeuner + dîner : 200 € pour le séjour
Hébergement + Petit déjeuner + déjeuner + dîner : 225 € pour le séjour

Hébergement familial, pour un enfant de 0 à 3 ans : Prévoir un lit parapluie

Hébergement seul : OFFERT
Hébergement + Petit déjeuner : OFFERT
Hébergement + Petit déjeuner + dîner : OFFERT
Hébergement + Petit déjeuner + déjeuner + dîner : OFFERT

Le petit déjeuner servi sous forme de buffet comprend : boissons chaudes à volonté, jus de fruits, pain, beurre, confiture et croissant. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert. Eau et boissons chaudes comprises.

Le transport aller et retour en car est optionnel pour les familles

Si vous choisissez de voyager en car, une participation de 145€/ personne sera appliquée, depuis les points de rendez-vous (Sallanches, Thonon, Cluses, Bonneville, Annemasse, La Roche-sur Foron, Annecy, Bons-en Chablais).

Les personnes en mission pour Lourdes : Tarif 330 euros (sauf Hospitalité), laïques ou consacrées, bénévoles ou salariées, sont les encadrants, animateurs et/ou membre du staff pilote du pèlerinage au service d'un groupe ou de l'organisation et animation du pèlerinage. Les missionnés pour Lourdes sont logés sur le lieu du groupe qu'ils accompagnent.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes sur Internet du 20 janvier au 1^{er} mars 2025 à l'adresse suivante :

[Accueil — Pèlerinages](#)

Il est également possible de s'inscrire avec un bulletin rempli de façon exhaustive complété et retourné à la direction des pèlerinages avant le 1er mai 2025.

En plus, **pour les mineurs** non accompagnés de leurs parents :

- **une autorisation parentale signée des deux parents**
- **une fiche sanitaire de liaison**
- **une fiche de renseignement**

Le règlement doit être soldé avant le 26 avril 2025. Il peut se composer de différents moyens de paiement :

€ En ligne par Carte Bancaire (possibilité de paiement en 3* sans frais)

- € En chèques (possibilité de paiement en trois fois sans frais)
- € les chèques vacances ANCV en cours de validité sont acceptés et remis en main propre
- € Espèces remises en main propre

DESISTEMENT / ANNULATION / REMBOURSEMENT

En cas de désistement, nous prévenir au plus vite.

En cas de retard au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué. S'il le souhaite, le pèlerin pourra rejoindre Lourdes par ses propres moyens.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une **somme de 200 €** sera retenue par la direction des pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé.

En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée (fournir un certificat médical, ou bulletin d'hospitalisation), la somme versée lui sera intégralement remboursée.

En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage.

En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des pèlerinages, l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.